

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2521 Société : 70739

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZEDDAGH KHADIJA

Date de naissance : 02.03.1951

Adresse : RNE 30 NR 13 KERIMITE - CASABLANCA

Tél. : 06666 063676 1279 Total des frais engagés : 986,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Mohamed Belkacem BENNOUINA
RHUMATOLOGUE
VERTEBROOTHERAPIE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE
R. Bd Khouribga - Casablanca
TÉL 0522 54 06 00 / 06 61 19 40

Date de consultation : 29 MARS 2021

Nom et prénom du malade : ZEDDAGH Khadija Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : goutte goutte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 29/03/2021

Signature de l'adhérent(e) : Zeddagh

Le : 29/03/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 MARS 2021	E		300,00	Dr. Mohamed Saleh BENNOUFA RHUMATOLOGUE VERTEBROPATHIE - OSTEOPATHIE ECHOGRAPHIE 8, Bd Khouribga - Casablanca TEL: 0522 54 06 00 / 06 61 19 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DR MEDA 13, rue GSM 0655555555 0655555555	29/3/2021	833,00 + 149,00 T = 982,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

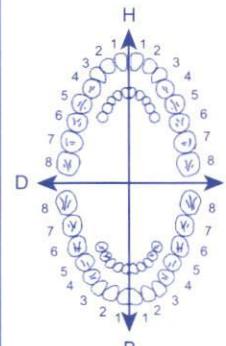
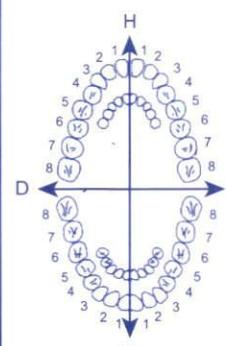
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed Saleh BENNOOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste en RHUMATOLOGIE

VERTEBROTHERAPIE et MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE

ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE

Surveillance des Risques Toxiques Professionnels

Membre de la Société Française de Vertebrothérapie et de Médecine Manuelle - OSTEOPATHIE

Membre de la Société Française en Médecine Manuelle Orthopédique et Ostéopathique

Membre de la Fédération Internationale de Médecine Manuelle

Rhumatismes

Maladies des Os, des Articulations, des Muscles

Colonne Verteébrale

الدكتور محمد صالح بنونة

خريج كلية الطب بلينون (فرنسا)

اختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام والمفاصل، العضلات

وعلاج العمود الفقري بيدوي

الفحص بالصدى

خريج في مراقبة الأفات السامة المهنية

(عضو الجمعية الفرنسية لعلاج العمود الفقري بيدوي)

(عضو الجمعية الفرنسية لطب العظام والعلاج اليدوي)

Casablanca, le 29 MARS 2021

M^{me}

2EDDAGH
193,60 x 2 = 387,00

Khadija

PPV (Dhs) : 99,40

PPV (Dhs) : 99,40

19 Fosavance 66,00 164

ARTINOV
P.P.C : 149 DH
Ut av: 02/23 Lot: AR10
BIOPERT

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier beno al aouam roches
noires casablanca
INEXJUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
641/15DMP/21/NRQ P.P.V:123,60 DH

6 118001 020607

22 rue zoubier beno al aouam roches
noires casablanca
INEXJUM

40 mg Cpr GR
Boite 14
841/15DMP/21/NRQ P.P.V:123,60 DH

6 118001 020607

Dr. Mohamed Saleh BENNOOUNA
RHUMATOLOGUE
VERTEBROTHERAPIE - OSTEOPATHIE

ESOTERAPIE
ECHOGRAPHIE
ARTICULAIRES
CARTILAGE

8, Bd Khouribga (Angle Place de la Victoire) 2^e Etage - Appt. N°8 - Derb Oum El Bouaghi - Casablanca
Tél. : 05.22.54.06.00 - GSM : 06.61.19.40.36 / E-mail : bennoouna@outlook.com

1 = 982,00

الدار، السضاء، في

Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUE PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA

P.P.V: 193,60 DH

70058199/1 ANNA 24/17

Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUE PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA

P.P.V: 193,60 DH

PHARMACEUTICAL
Dr. MEDDAH M. ALEK
Hay Lakermat Rue 28 N°64 - Casablanca
Tel 0522.21.33.13. GSM 06.61.08.55.05

3000

123,60 x 2 247,20 315,20

933,20 115,00 1050,00

1 = 982,00